



Marilen Matter Graf

Cheffe du sport de performance SUS
c/o ASVZ Sport Center Polyterrasse
ETH Zurich | CH-8092 Zurich
Tél.: +41 44 632 87 51
Mob.: +41 79 335 69 71
E-mail: marilen.matter@swissuniversitysports.ch

UNIVERSIADE 21 au 31 janvier 2021 à Lucerne

Concept de sélection pour la discipline curling

A DISPOSITIONS GÉNÉRALES POUR TOUTES LES DISCIPLINES

1. Objectifs de l'Association

En 2021, Lucerne et la Suisse centrale accueilleront l'Universiade d'hiver. En collaboration avec les fédérations concernées, Swiss University Sports Federation (SUS) souhaite y envoyer une équipe suisse aussi forte que possible. Les présentes directives de sélection visent à réaliser cet objectif à l'échelle de l'Association.

L'athlète nommé doit au minimum confirmer la performance qu'on a exigée de lui au moment de la sélection. Ce niveau doit permettre **d'obtenir une médaille** selon les conditions qui seront réunies à Lucerne (cf. point 2).

Pour qu'une performance optimale puisse être atteinte lors de l'Universiade, des critères spécifiques à la discipline sont définis ci-dessous, en plus des dispositions fixées par Swiss University Sports.

2. Critères formels

Ne sont admis à l'Universiade d'hiver 2021 que les athlètes qui remplissent les critères suivants:

- De nationalité suisse
- Âge: entre 17 et 25 ans, soit une date de naissance située entre le 1^{er} janvier 1996 et le 31 décembre 2004.
- Statut d'étudiant:
Immatriculation ordinaire à une université reconnue en Suisse / à l'étranger (avec carte de légitimation) ou à une haute école suisse, ou ancien étudiant:
<https://www.swissuniversities.ch/de/hochschulraum/anerkannte-schweizer-hochschulen/>
- Les études n'ont pas été achevées avant l'année 2020 (certificat, diplôme). Dans certains cas exceptionnels (autorisation délivrée par la FSSU), bachelier ou séminariste au bénéfice d'un certificat attestant de la réussite du degré secondaire supérieur ainsi qu'une confirmation, fournie par une haute école, que les études commenceront au semestre de printemps 2021.

Voir formulaire PDF correspondant: **Droit de participation FISU (Certificate of Academic Eligibility – CAE)**

Universiade Host



Member of



Official Sponsors



Supplier



3. Mode de sélection

Tous les athlètes intéressés à participer à l'Universiade doivent prendre contact par écrit (en indiquant les données personnelles nécessaires) avec le chef de la discipline. **Dernière possibilité d'inscription: 30 septembre 2019.**

Les athlètes doivent entrer leurs données complètes dans le système *SUS Game Manager* d'ici au **30 mars 2020**.

La composition de la commission de sélection est fixée comme suit dans le règlement *Ressort TK International SUS*:

La commission de sélection se compose des personnes suivantes:

- *Cheffe du sport de performance de SUS (Marilen Matter Graf; présidence)*
- *Chef de discipline Curling pour l'Universiade 2021 (Pascal Hess)*
- *Chef de délégation de SUS pour l'Universiade 2021 (Christoph Böcklin)*

La commission de sélection décide en dernier recours à la majorité des voix. Les athlètes sont informés de la décision concernant leur sélection par le chef de la discipline avant la publication du communiqué de presse officiel.

4. Dispositions supplémentaires

Si le nombre d'athlètes remplissant les critères de sélection est supérieur au nombre d'athlètes qui peuvent participer à l'Universiade, les places sont attribuées par la commission de sélection sur la base de critères liés au potentiel de performance.

Si aucune compétition n'a lieu durant la période de sélection fixée, la commission de sélection peut considérer les résultats écoulés.

Dans des cas dûment justifiés (blessures, maladies, circonstances particulières, etc.), la commission de sélection peut s'écarter des dispositions prévues en matière de sélection.

Les athlètes sélectionnés doivent assumer une partie des coûts de leur participation. Pour la discipline curling, ce montant est entièrement pris en charge par **SWISSCURLING**.

5. Santé

Si l'on estime que la participation de certains athlètes à l'Universiade pourrait être mise en péril pour des raisons de santé ou par des blessures, ces derniers doivent se soumettre à un examen auprès d'un médecin de confiance de SUS.

Dès qu'un athlète apprend que quelque chose peut entraver sa participation à l'Universiade, il est tenu de le signaler immédiatement, et surtout avant le départ, au médecin de la délégation. Le cas échéant, ce dernier en informe le chef de la discipline et le chef de la délégation.

Universiade Host



Member of



Official Sponsors



Supplier





Dans les deux cas mentionnés ci-dessus, le chef de la délégation décide de la participation et de l'engagement de l'athlète en fonction des recommandations émises par le médecin de la délégation.

A partir de leur sélection définitive, les athlètes sont soumis aux règles de l'AMA. Le site Internet www.antidoping.ch fournit des informations complètes sur les droits et les obligations des athlètes et des personnes chargées de leur encadrement (entraîneurs, coaches et physiothérapeutes).

6. Dispositions finales

Les athlètes sélectionnés qui enfreignent les dispositions énoncées en A ou B doivent en assumer l'ensemble des coûts. Des sanctions supplémentaires peuvent être prises.

B DIRECTIVES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES À LA DISCIPLINE CURLING

1. Dispositions

Seules des équipes complètes de quatre joueurs peuvent s'inscrire d'ici au 30 septembre 2019 auprès du chef de la discipline (Pascal Hess, pascal.hess@curling.ch).

Si l'équipe qualifiée n'évolue pas dans sa formation originale dans le cadre d'un championnat national 2019/2020 (relève et élite), elle s'engage à réaliser au minimum deux entraînements par mois entre la saison 2019/2020 et la saison 2020/2021. En outre, elle est tenue de disputer au moins trois tournois (ou deux tournois et au moins un entraînement d'équipe par mois) durant la saison 2020/2021 qui précède l'Universiade.

2. Objectif du concept de sélection pour la discipline curling

Le concept a pour objectif de présélectionner, au moyen de critères transparents, les équipes qui possèdent le potentiel de performance le plus élevé pour l'Universiade en janvier 2021. Il est également essentiel que l'Universiade soit une occasion d'acquérir une expérience précieuse pour de futures compétitions internationales. Il convient donc de prendre en compte des joueurs et des équipes qui auraient le potentiel de représenter la Suisse ultérieurement à d'importantes compétitions internationales.

3. Concept de sélection pour la discipline curling

La présélection des deux équipes (il n'y aura pas de double mixte à l'Universiade de Lucerne) se fait par l'intermédiaire d'un système de points qui tient compte de critères principaux (résultats) et de critères supplémentaires. Chaque joueur peut accumuler des points durant la saison 2019/2020. La valeur de l'équipe résulte donc de la somme accumulée par chacun des quatre joueurs dans les critères principaux et supplémentaires. L'équipe qui possède le plus de points est présélectionnée. Pour l'Universiade 2021, il n'y aura donc pas d'éliminatoires comme les années précédentes.

Universiade Host



Member of



Official Sponsors



Supplier



La présélection sera réalisée par la commission de sélection de **SWISSCURLING** dans le courant du mois d'avril 2020 avant d'être soumise à la commission de sélection de SUS. La commission de sélection décide en dernier recours à majorité des voix. Les équipes présélectionnées seront informées d'ici au 30 avril 2020 au plus tard par le chef de la discipline.

La commission de sélection de **SWISSCURLING** est constituée des personnes suivantes:

- Chef de la discipline curling pour l'Universiade 2021 (Pascal Hess, avec voix prépondérante)
- Chef du sport de performance de **SWISSCURLING** (Andreas Schwaller)
- Chef de la relève de **SWISSCURLING** (Marco Battilana)
- Entraîneurs nationaux de l'élite **SWISSCURLING** (T. Lips, M. Netzer-Kormann, S. Stock)

3.1. Mesure des critères principaux (résultats)

L'évaluation des résultats se fait au moyen du système de points suivants. S'il n'y a pas de classement concret (p. ex. tour final des tournois en triple knock-out), une défaite en quart de finale est considérée comme un rang 5, une défaite en demi-finale comme un rang 3 (à part s'il y a une petite finale).

Evénement / rang	SWISSCURLING Ranking System (état au 15.04.2020)	Tournois de catégorie 1	Tournois de catégorie 2	Tournois de catégorie 3
1	20	14	10	6
2	18	12	9	5
3	16	11	8	4
4	14	10	7	3
5	12	9	6	2
6	10	8	5	1
7	9	7	4	
8	8	6	3	
9	7	5	2	
10	6	4	1	

Outre les points du Ranking System de **SWISSCURLING**, la somme des points comprend les cinq meilleurs résultats de tournois de la saison 2019/2020 qui ont rapporté le plus de points au joueur. Il est du ressort des athlètes d'informer le chef de la discipline des résultats obtenus. Les résultats peuvent être communiqués régulièrement ou au plus tard un jour après le dernier tournoi de la saison 2019/2020, soit le 13 avril 2020.

Catégorie 1: CM élite, CE élite, Grand Slams (Tier 1)

Catégorie 2: CS élite, Grand Slams (Tier 2), tournois WCT, CM de la relève

Catégorie 3: CS de la relève, Swiss Cup, tournois challengers, tournois internationaux de la relève

La commission de sélection de **SWISSCURLING** décide de la catégorie attribuée aux tournois qui ne sont pas mentionnés ci-dessus en tenant compte du niveau des équipes participantes.

Universiade Host



Member of



Official Sponsors



Supplier



3.2. Evaluation des critères supplémentaires

Les aspects suivants font partie des critères supplémentaires. Ils sont mesurés par la commission de sélection de **SWISSCURLING** au moyen d'une évaluation spécifique de chaque athlète (attribution de points allant de 1 à 8).

Domaine	Description	Critères	Points
Motivation de perf.	Le curling est la première priorité, et l'athlète s'investit dans le curling selon les principes de FTEM	<ul style="list-style-type: none"> Volume d'entraînement selon journal d'Universiade (en cas de pré-sélection) 	1 à 8
Potentiel de perf.	Expériences internationales, expérience	<ul style="list-style-type: none"> Composition d'équipe 	1 à 8
Développement futur	Evaluation de l'entraîneur concernant l'avenir de la carrière, engagement	<ul style="list-style-type: none"> Potentiel pour représenter la Suisse à de futures compétitions internationales 	1 à 8

Des exceptions à ces critères (par exemple en cas de blessure lors de la saison 2019/2020) peuvent être accordées par la commission de sélection de **SWISSCURLING**.

Baar, août 2019

Pascal Hess
Chef de la discipline curling SUS

Andreas Schwaller
Chef du sport de performance de **SWISSCURLING**

Marilen Matter Graf
Chef du sport de performance de Swiss University Sports

Universiade Host



Member of



Official Sponsors



Supplier

